

Projet d'établissement 2014-2017 : annexes explicatives

Diagnostic

Situation locale

- .Collège rural **très isolé** (loin des grands axes et des grandes agglomérations) avec un recrutement large (2 cantons)
- .**Pays rural d'interconnaissance** et acceptation plus ou moins difficile de la nouveauté et des nouveaux visages, y compris vis-à-vis des enseignants, d'où l'importance d'une équipe solide et solidaire
- .Importance du sentiment d'abandon/déclassement social/pessimisme quant à l'avenir
- .Poids des **PCS défavorisées**, nouveaux arrivants néo-ruraux, souvent avec image de la campagne rêvée plutôt que réelle, et fort turn over du même coup
- .**Département défavorisé en perte démographique accentuée**, faiblesse du nombre de jeunes et « stock » très élevé de personnes âgées (en % encore plus important à l'est du département).
- .Présence cependant de **familles très attachées au modèle républicain** de promotion sociale par l'école (souvent du milieu agricole)

Situation de l'EPL

Pour l'équipe enseignante : **Equipe très motivée**, stable pendant 5 ou 6 ans, après un fort renouvellement qui avait vu partir des « anciens » très impliqués et connus du milieu local. **Services partagés remettent en cause cette stabilité depuis 2 ans** ; mais liens créés permettent, pour l'instant, le maintien des projets. Travail et réflexion collective approfondis sur la durée (depuis 8 ans)

Pour les élèves :

Gros manque de travail et de motivation scolaire pour une moitié de l'effectif. Grosses difficultés scolaires, parfois comportementales, pour un nombre réduit d'élèves appartenant à des **structures d'accueil** qui apportent une vingtaine d'élèves au collège.

Bilan

Alors que les résultats au DNB étaient devenus catastrophiques et la discipline tendue il y a 8 ans, un **travail collectif persévérant** de la part des adultes de l'établissement a permis de faire passer les résultats du DNB de 55% à peine, à plus de 89% en 2013.

L'équipe a fourni les efforts nécessaires à l'**amélioration de l'image du collège**, pour augmenter l'encadrement des élèves, a multiplié les innovations, tiré parti de l'expérience accumulée, utilisé les dispositifs institutionnels au mieux des besoins locaux, s'est appuyée sur l'**association locale de parents d'élèves, une UNSS et une chorale très fréquentées, et a pu profiter d'un FSE dynamique** (relancé par Madame Morin, professeur d'anglais, présidente du FSE il y a 6 ans, qui a été à l'origine d'un véritable renouveau de cette institution, ce qui a permis de développer le sentiment d'appartenance de la part des familles).

Mais, en 2013, les politiques menées semblent avoir atteint un quasi étiage marqué par le maintien des résultats au DNB (89%), la tenue de 3 conseils de discipline (les premiers en 5 ans !), une certaine désorganisation de l'année scolaire, une fatigue accumulée par les personnels

Plusieurs explications sont possibles:

- une multiplication des actions qui a parfois manqué de prévisibilité et de cohérence, certaines étant décidées en cours d'année, ce qui a pu peser sur la régularité et le suivi du travail
- la situation du village d'enfant qui a dégradé l'attitude de certains élèves, une partie (3 élèves de sixièmes qui ont fait l'objet de ces conseils de discipline) de ces enfants ne devant d'ailleurs normalement pas être scolarisés dans un collège au vu de leurs troubles comportementaux.
- la coupure entre bons (ou très bons) élèves et élèves en grande difficulté scolaire qui s'est accentuée, y compris dans le regard qu'ils portent réciproquement les uns sur les autres
- un contexte socio-économique général très dégradé, en particulier dans le rural isolé qui accueille de plus en plus de PCS écrasées par les difficultés économiques, sociales, et donc familiales.
- une **baisse des effectifs élèves qui s'est traduite par l'apparition de postes partagés, tendant les ressources humaines au maximum de leurs possibilités** au vu de l'énorme implication (très au-delà des obligations de service) de tous.

Le nouveau projet d'établissement tient compte à la fois des réussites obtenues (l'acquis est de qualité, car jamais les enseignants n'ont renoncé à un haut niveau d'exigences disciplinaires comme le démontre la comparaison des résultats en contrôle continu et à l'examen du DNB) que des difficultés.

Mais il faut que la situation de l'équipe soit stabilisée au niveau actuel, car toute diminution supplémentaire des moyens humains mettrait en péril nombre des actions ci-dessous.

Le Projet

Il s'articule autour de **3 axes intrinsèquement liés, et s'appuie sur une utilisation augmentée, mais raisonnée, des TICE** (afin d'éviter les rodomontades purement propitiatoires et en sachant que cette utilisation peut renforcer les inégalités sociales faute d'encadrement adapté).

I. Planifier l'action de l'EPL

S'organiser : pour compenser la baisse des moyens humains, pour prévoir et anticiper.

-Mise en place d'un calendrier annuel

Préparation et élaboration de ce calendrier en dernière semaine d'année scolaire sur deux AG dédiées. Discussion collective, et décisions dans le respect des autres principes posés par le P d'E, en particulier le souci de rationaliser les actions, afin d'éviter les pertes d'heures de cours et les prises de décisions perturbantes de dernière minute.

Mais **ajustements nécessaires** lors de l'AG de pré-rentrée, entre autre pour tenir compte des **nouveaux arrivants**, que l'équipe intégrera au mieux. Ce dernier point suppose que soient pris en compte leurs vœux d'emplois du temps et de classe à égalité avec les autres membres de l'équipe.

Cependant les services partagés doivent être prioritaires sur les autres enseignants. Concernant les classes de troisièmes, on veillera, dans toute la mesure du possible, qu'elles soient partagées entre deux collègues de chaque discipline à examen (favorise le travail collectif).

Les ajustements indispensables du calendrier devront être réalisés à la marge. Du plus ou moins grand écart avec les prévisions initiales ressortira le succès de cette action (critère de réussite).

Ce **calendrier doit devenir la chose de tous et donc figurer sur le site internet du collège et sur l'ENT**, être porté à la connaissance des familles lors de la journée de rentrée, et se trouver affiché en vie scolaire et en salle des professeurs.

-Des voyages et sorties décidés dès la rentrée

L'ensemble des sorties doit figurer dans le calendrier annuel, au moins à titre d'indication de période, avec le plus de précision possible.

Les emplois du temps des classes non concernées par les sorties doivent être modifiés le moins possible (d'autant que cela sera difficile au vu des postes partagés) afin de ne pas déstabiliser les élèves et les progressions disciplinaires.

Le regroupement de différentes sorties et activités au même moment permettra de tenir ces objectifs.

De nouveaux projets peuvent cependant voir le jour. Mais ils seront intégrés au projet pour l'année suivante et non pour l'année en cours, sauf à pouvoir être réalisés sans perturber les emplois du temps et le calendrier annuel. Il faut veiller aussi à éviter les surcharges, les activités péri-scolaires ne pouvant sans danger se substituer aux cours disciplinaires ; souvent « mieux vaut moins mais mieux ».

-Le collège fixe des règles qui s'imposent aux intervenants extérieurs

Les **interventions extérieures régulières** (par exemple centres sociaux, collège au cinéma, aumônerie, etc), à **condition qu'elles présentent un intérêt pédagogique, s'effectuent selon une convention soumise au vote du CA**. A défaut d'intérêt pédagogique et d'acceptation du CA, il n'y a pas d'intervention.

Les interventions ponctuelles respectent les emplois du temps des différentes disciplines et des classes (pas de cours supprimés sauf accord des enseignants concernés). Autant que faire se peut, pas d'intervention portant sur des groupes d'élèves éclatant la classe car cela gêne les progressions disciplinaires, ou contraint les absents à récupérer (aggrave d'abord les difficultés des plus faibles).

II. L'ouverture culturelle au service de la hausse des ambitions scolaires

Combattre le défaitisme ambiant et les reproductions socio-familiales, est un pilier fondateur de l'école de la République et de la méritocratie républicaine.

Cela passe par une amélioration de l'image de soi, la valorisation des compétences enfouies sous le poids des déterminismes socio-économiques, l'amélioration de l'image individuelle pour chacun des élèves, mais aussi de l'image collective de l'établissement.

Beaucoup a déjà été fait en ce sens les années précédentes, mais cela n'a pas suffi, sans doute en partie parce que le **faire savoir a trop peu relayé les savoir-faire** (les TICE doivent jouer un rôle important et raisonné ici, principalement par le biais du site internet du collège et de l'ENT). Mais il y a plus : trop souvent encore la **dimension individuelle de la réussite -ou de l'implication- a été davantage soulignée que sa dimension collective**. C'est donc par l'organisation d'une riche vie culturelle, de coopérations fructueuses entre élèves de niveaux très différents, la valorisation du travail commun, en veillant toutefois à ne valoriser que le travail effectivement réalisé (car le travail collectif peut présenter le danger de favoriser les paresseux) que l'on devrait parvenir à augmenter les ambitions de chacun.

-Des élèves qui se prennent en main

Le rôle des délégués

Beaucoup est déjà fait mais on peut encore améliorer les choses :

-former aussi les délégués à la tolérance entre élèves par nature différents

-les délégués ont un rôle à jouer en direction des élèves les plus faibles scolairement, ou les moins intégrés, et ce bien avant le conseil de classe du premier trimestre, tout en veillant à ce que leur rôle d'alerte éventuel respecte les nécessaires pudeurs

-inciter les élèves à choisir des délégués non sur leur « popularité » mais sur leur sérieux et leur implication au service de tous

Favoriser l'entre-aide des élèves

- Former des doublettes d'élèves assez rapidement en début d'année pour s'aider en cas d'absence.
- Maintenir et développer les espaces de travail en autonomie sur la base de la confiance pour les élèves sérieux, indépendamment de leur niveau (dépend du nombre d'adultes disponibles en vie scolaire).
- Instaurer une bonne ambiance dans les classes en combattant les jugements personnels négatifs
- chercher à valoriser les plus faibles en leur confiant des tâches à leur portée
- Placer côte à côte des « bons » et des « faibles », envisager des travaux collectifs dans lesquels les meilleurs peuvent aider (pas travailler à la place, mais aider) les plus faibles (peut supposer d'attribuer des places aux élèves dans la classe)
- Ne pas se laisser aller à trop de facilité dans les compliments mais féliciter tout de même. Toujours souligner l'importance de la bonne camaraderie et de la modestie.
- S'interdire et interdire tout jugement sur les personnes
- Inciter les élèves à participer au moins à une activité de club, de chorale, ou d'UNSS

-Le rôle du CESC

Ses activités, auxquelles les adultes participent sur la base du volontariat, méritent d'être mieux relayées au sein du collège. Elles doivent être intégrées dans l'emploi du temps annuel afin de favoriser le respect des emplois du temps disciplinaires, l'intégration aux disciplines qui le souhaitent, et de faciliter la tenue des actions. A cet effet deux réunions annuelles, l'une en début d'année scolaire, l'autre en fin, sont prévues. Le bureau du CESC comprend le Principal, La CPE, l'Infirmière, 2 enseignants et un autre personnel, ainsi que 2 représentants des familles et deux élèves. Les propositions du CESC sont obligatoirement soumises au vote du CA.

De nombreuses actions impliquant principalement l'infirmière, la CPE et la professeure de SVT ont déjà lieu :

PSC 1 en 3 et 4

Action équilibre alimentaire et petit déjeuner

Prévention des addictions (intervention de l'ANPAA)

Lutte contre le harcèlement

Projets citoyenneté (ASSR, développement durable, sitcom, formation des délégués)

-Le FSE

L'organisation du FSE a reposé trop exclusivement depuis ces 6 dernières années sur quelques personnalités motivées. L'épuisement guette, et le relais des familles reste trop étroitement circonscrit à un petit groupe, très actif, mais dont le renouvellement tarde. De plus, l'engagement nécessaire au mode de fonctionnement, sous tutelle de l'ODCE, relevait pratiquement d'un emploi à temps plein pour la trésorerie, ce qui est à présent strictement impossible. Il convenait donc de simplifier statuts et trésorerie si l'on ne voulait pas que le FSE meure.

Or son existence est capitale d'un triple point de vue :

-Permettre la tenue des nombreuses activités qui élargissent l'horizon culturel des élèves

-Organiser la participation des élèves et des familles à la vie collective de l'établissement

-Favoriser le rayonnement du collège dans son milieu local

Le FSE est donc une préoccupation majeure du projet d'établissement, en tenant compte de la réduction des forces disponibles.

La gestion du FSE a été simplifiée en 2013-2014 en engageant la sortie (inachevée à ce jour) de l'ODCE -création d'une association loi 1901- afin de pouvoir choisir la banque (Crédit Agricole), et de disposer d'une gestion du compte en direct, ce qui diminue la charge que constituaient les exigences d'enregistrement de la Banque postale.

Mais cela ne suffira pas si des acteurs plus nombreux n'interviennent pas au quotidien.

Il doit être entendu que toute action destinée à réaliser des financements donne lieu à l'établissement d'une comptabilité globale par les organisateurs, remise en trésorerie, que le liquide doit être proscrit, **qu'aucune action ne soit lancée avant que la comptabilité de la précédente ne soit achevée.** Ce qui est parfaitement possible si le FSE peut s'appuyer sur un calendrier prévisionnel (à élaborer en début d'année scolaire en s'appuyant sur le calendrier annuel du collège) en fonction des actions déjà « institutionnalisées » et **sans rajouts intempestifs.**

Il est ensuite nécessaire de motiver les familles (site internet, circulaire du Principal aux familles, liens avec l'association de parents, journal du collège,...) en montrant bien que les sorties et activités sont dépendantes du FSE. Il faut aussi s'adresser davantage aux élèves, et en particulier aux plus grands (quatrième et troisième), pour qu'ils s'impliquent plus dans la réalisation matérielle des activités.

-De nombreuses actions sportives et culturelles ont été organisées, et seront poursuivies en fonction des forces disponibles

Des activités

-Cross du collège tous niveaux

-Projet artistique 6

-Actions avec les Amis du vieux château 6, 5

-Semaine de la presse 3

- Stages en entreprise 3
- Collège au cinéma 6
- révision du DNB en fin d'année 3

Des clubs

- Astronomie et sciences
- Théâtre
- Vidéo
- Chorale
- UNSS
- Médias (radio, site internet)

Des sorties courtes

- DP3 3
- Vieux château 5
- Autun 5
- Sictom des Morillons 5
- Visite de Moulins-Engilbert 6

Des voyages

- Lamoura 6
- Nançay 5
- Un grand voyage en priorité en direction des troisièmes

III. La recherche de la réussite scolaire pour tous les élèves

.Faire travailler tous les élèves

Suppose le calme, la régularité, la prévisibilité (cf I)

Expliquer les attentes du collège aux familles et aux élèves

- Visite des CM2 avec leurs professeurs en fin d'année scolaire précédente (il faut mettre l'accent sur le travail des élèves au collège)
- Participation des élèves du primaire du secteur au cross du collège
- Mise en place d'un parcours culturel entre primaire et secondaire pour éviter les répétitions de sorties et construire une cohérence, dans le respect des obligations de chacun

-Rencontre(s) entre PP de sixième et professeurs des écoles du secteur, dans le cadre de la liaison CM2-6, réflexion approfondie sur les lacunes de plus en plus graves constatées à l'entrée en sixième dans la maîtrise de la langue française, tant en lecture qu'en écriture. S'interroger sur l'utilité pratique des évaluations fabriquées à l'extérieur.

-Rencontres /explication et diffusion de **méthodes de travail** tout début septembre avec les parents de sixième. Essayer d'avoir le maximum de familles à cette occasion, en particulier celles qui ne possèdent pas les « habitus scolaires ».

Suppose une réunion dense qui fasse l'économie des redondances.

- Rencontres parents-professeurs du premier et second trimestre
- Rendez-vous individuels selon besoins avec les professeurs et le professeur principal
- Conseils de classe. Le discours public tenu par les adultes doit veiller à la plus grande prudence quant aux appréciations portées sur les personnes qui n'ont pas à être jugées. En cas de besoin, les cas difficiles doivent être évoqués en dehors de la présence des élèves et des parents.

-L'ensemble des adultes du collège doivent tenir un discours d'exigences et d'excellence.

- Politique de discipline commune avec mise en rangs, montée en classe, accueil et salut debout
- Lorsqu'on rencontre un adulte de l'établissement on le salue et on lui laisse le passage
- Lever la main pour prendre la parole à chaque fois et ne pas abuser de son temps de parole

Etre exigeant sur le travail demandé et fourni, mais de manière adaptée :

- Un travail donné qui soit régulier et non d'un seul coup
- Un travail rendu en temps et en heure
- Un travail correctement rédigé par l'élève quelle que soit la matière
- Souligner les progrès lorsqu'ils sont là, pour les élèves en difficulté, plutôt que les manques (ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas les indiquer mais seulement qu'on cherche à valoriser et encourager s'il y a des efforts de faits)
- Vérifier la possession du matériel et, en cas de manque, sanctionner, et/ou faire téléphoner
- Eviter toute exclusion pour ce qui ne relève pas du comportement, chercher à éviter la montée en tension devant la classe, et plutôt revenir en tête à tête sur ce qui ne va pas
- Vérifier récupération des cours après absence, et faire récupérer si besoin dans la pause méridienne

.Remédier

Dispositifs de soutien : insuffisance institutionnelle car les difficultés lourdes requerraient un suivi en classe spécifique tout au long de l'année. A défaut de l'acceptation par l'institution du projet porté en 2012 par l'équipe (classe passerelle), on doit s'orienter vers :

-La mise en place d'études du soir 3 soirs par semaine si les moyens humains le permettent et inciter les élèves qui en ont le plus besoin à y participer.

-PPRE élaborés en commun pour mieux travailler sur les difficultés spécifiques de chaque élève

-Etudes dirigées en fonction des besoins des élèves

-Aides du soir, sur la base du volontariat des professeurs intéressés, dans différentes disciplines.

-Soutien de la pause méridienne et du soir par les assistants d'éducation, etc

Retenues et autres sanctions (dans le respect des textes et du règlement intérieur)

-Retenues du soir et du midi

-Utilisation des TIG pour la réparation en cas de comportement répréhensible (pas pour le travail)

-Toute attitude répréhensible doit donner lieu à des demandes d'excuses auprès de la personne mise en cause ou lésée. **A défaut une sanction est prise et reconduite jusqu'à la présentation des excuses.**

-Les **comportements répréhensibles** -dont le manque de travail- **peuvent être suivis d'une interdiction de participation à toutes les activités** (autonomie, foyer, CDI, clubs, etc) **et sorties** organisées dans et par le collège, y compris partiellement des récréations, ou de l'accès à la restauration.

-commission de suivi se réunissant une fois par semaine, afin de faire le bilan de toutes les sanctions infligées, et donner l'alerte avant que les comportements les plus graves ne se développent.

-fiches de suivi individuelles

-Commission éducative qui doit prononcer une sanction si elle veut être efficace

-Conseil de discipline lorsque l'ensemble des étapes précédentes ont été épuisées, ou immédiatement en cas de faits graves (violences physiques ou verbales en particulier).

-Récompenser

En conseil de classe, l'obtention des encouragements n'est soumise à aucune barre de résultat. Les compliments supposent une moyenne de 14 sur 20, les félicitations une moyenne de 16 sur 20. Des exceptions peuvent néanmoins être possibles lorsque la moyenne est inférieure d'un ou deux dixième aux barres **et** que l'élève est jugé particulièrement méritant.

Des récompenses sont attribuées **aux élèves** les plus méritants (**appréciation par l'ensemble de l'équipe pédagogique**) et aux meilleurs élèves (trois fois les félicitations) en fin d'année, lors de la fête du collège. L'attribution de ces récompenses doit avoir lieu avec une certaine retenue et la gravité nécessaire. On récompense un travail et des résultats -non un être social- et l'on doit se garder de favoriser l'orgueil. Un bon élève est souvent aussi un élève socialement avantagé, et ce n'est pas diminuer ses mérites que de le savoir et d'agir en conséquence.

L'ensemble de ces principes est porté à la connaissance des élèves et de leurs familles.

L'éducation à l'orientation

Trop souvent celle-ci apparaît comme une simple rubrique de circonstance, suscitant un alignement d'actions plus ou moins hétéroclites, et destinées à montrer que « l'on fait quelque chose ».

-Or, pas d'orientation choisie sans une vision claire des attentes de la filière ou des études choisies.

-Pas d'orientation choisie d'abord sans un réel bagage disciplinaire.

-Pas d'orientation choisie sans avoir acquis les codes comportementaux de la vie en collectivité.

L'ensemble des actions retenues dans le projet d'établissement concoure donc pleinement à cette éducation à l'orientation choisie.

Des mesures plus spécifiques sont effectives depuis plusieurs années au collège Les Deux Rivières : information des familles dès la sixième, réunion deux fois l'an avec les parents d'élèves de troisième, option DP3 et sorties DP3, stage de troisième en entreprise et rapport à fournir à l'issue de ce stage, journée découverte des métiers, intervention du conseiller d'orientation-psychologue. **Cependant l'élévation du niveau d'ambition des familles passera d'abord par une élévation du niveau culturel et donc de l'acquisition d'un vaste bagage disciplinaire.** C'est le sens de la démarche collective de ce projet.

Les indicateurs de réussite

-Respect du calendrier annuel

-Faible refonte des emplois du temps en cours d'année

-Validation de tous les LPC

-Tendre vers les 100% de réussite au DNB en trois ans, sans éviction précoce

-Maintien de la bonne ambiance et de la qualité de vie au collège (absence de dégradations, diminution de la gravité des sanctions, de leur nombre, implication des élèves et de leurs familles dans la vie de l'établissement,...)

-Baisse des signalements à la commission de discipline d'une année sur l'autre

-Moins -ou pas- de conseils de discipline

-Progrès des résultats pour les enfants du village et des différentes structures d'accueil

-Participation en hausse en % du nombre d'élèves aux clubs, à la chorale et à l'UNSS

-Élévation des objectifs d'orientation des familles, en particulier pour les PCS défavorisées

-Poursuite de la stabilisation de l'équipe éducative, en particulier vers les nouveaux arrivants

-Amélioration de la coopération des élèves de niveaux scolaires hétérogènes

-Participation augmentée des adultes et des élèves au FSE

Pour que le PE soit un projet partagé et accepté de chacun, les conditions de son élaboration sont essentielles. Il doit associer les membres de toute la communauté éducative et prendre le temps de recueillir leur avis. **D'abord celui des enseignants, qui déterminent les orientations et les méthodes, car il s'agit et de leur expertise et de leurs conditions de travail**, puis les autres personnels, enfin les représentants des familles pour avis. Puis lors de sa présentation au CA par un large débat. Le PE du collège figure sur le site internet et l'ENT in extenso, non pour faire office de norme contraignante (d'autant que des adaptations en cours de durée de validité sont possibles), mais **pour que chacun sache dans quelle direction tend l'effort collectif.**

Compte tenu des très grandes incertitudes qui pèsent sur la présence de nombreux membres de l'équipe actuelle, l'AG des personnels de la pré-rentrée de 2014 revisitera l'ensemble des dispositifs prévus ci-dessus.